**Extrait** (Introduction) : Longtemps la Cour des comptes n'a été connue que par son rapport public annuel. Un catalogue du gaspillage de l'argent public dont la presse se régalait durant des jours. Le petit jeu chez les magistrats de la Cour consistait alors à deviner sur quoi les journalistes allaient se ruer, quelle pépite allait faire la une des journaux. La longue et solennelle conférence de presse de présentation du rapport offrait au premier président l'occasion d'une unique apparition publique par an. Le sous-marin de la rue Cambon replongeait ensuite pour de longs mois, laissant les administrations et organismes publics épingles défendre mollement leur honneur bafoué. Mollement car une fois la tempête passée tout ou presque recommençait comme avant... Cette époque est révolue. La Cour des comptes, cette vieille dame née sous Napoléon Ier mais dont les origines remontent au Moyen Âge, a su se placer au centre du débat. Confortée par la réforme constitutionnelle de 2008, elle est plus que jamais une institution atypique et en vue. Juridiction indépendante, à équidistance de l'exécutif et du législatif, la Cour juge les comptes, contrôle la gestion, évalue les politiques publiques, certifie les comptes de l'État et de la sécurité sociale. Des missions de plus en plus étendues, des activités de moins en moins juridictionnelles mais exercées par des hauts fonctionnaires très attachés à leur statut de magistrat inamovible. Alors que les élites politiques et administratives semblent discréditées aux yeux de l'opinion, la Cour des comptes est épargnée, jouissant d'une image de redresseur de tort. Une institution qui ose taper sur les doigts du gouvernement et des élus. Alors que les déficits se creusent et que la dette publique dépasse les 2 000 milliards d'euros, la Cour des comptes fait figure d'oracle. Ses nombreux rapports produits désormais sur les finances de l'État lui donnent une visibilité inédite, source de fierté et d'inquiétude en interne. Fierté car les magistrats de la Cour des comptes souffrent parfois d'un complexe d'infériorité vis-à-vis des autres grands corps de la République, le Conseil d'État et l'Inspection générale des finances (IGF). Inquiétude car la surexposition médiatique de la Cour est en décalage avec les us et coutumes de cette maison, mélange de discrétion et d'opacité. Surtout, la Cour des comptes s'est enfin mise à travailler et frôle même la surchauffe avec 1 200 rapports divers et variés élaborés chaque année. Fini le temps où les jeunes ambitieux sortant dans la «botte» de l'Ena, c'est-à-dire dans le haut du classement, choisissaient la Cour des comptes pour avoir le temps de faire de la politique. Le fonctionnement très profession libérale de la maison a convenu à des générations de magistrats surtout soucieux de «faire leur mobilité» ailleurs, dans l'administration, les entreprises ou au gouvernement. Pierre Moscovici, Fleur Pellerin, François d'Aubert, Charles de Courson, Alain Lamassoure, Jacques Chirac et François Hollande, pour ne citer qu'eux, sont issus de la Cour des comptes. Pierre Joxe et Philippe Séguin ont fait une belle carrière politique avant de revenir rue Cambon, là où ils avaient débuté comme jeunes auditeurs, mais cette fois dans les habits du premier président.